

Image not found or type unknown



erreur prénom sur devis et facture

Par **ROPAP**, le **15/03/2019** à **18:19**

j ai fait isoler mes combles et attends le versement de ma prime énergie via la société du groupe TOTAL l'énergie tout compris. L' artisan ayant établi devis et facture non pas à mon prénom d'état civil DANIEL mais à DANY mon diminutif usuel la société total refuse le dossier .

Question : L'artisan m' ayant fait un duplicata des deux documents en rayant Dany et en inscrivant DANIEL à la main avec sa signature et le tampon de sa société , est juridiquement valable ?

Grand merci pour votre réponse